

Au vu du contexte sanitaire lié à la propagation du coronavirus, les modalités d'organisation et d'évaluation des unités d'enseignement ont pu, dans différentes situations, être adaptées ; ces éventuelles nouvelles modalités ont été -ou seront- communiquées par les enseignant-es aux étudiant-es.

|           |        |    |
|-----------|--------|----|
| 4 crédits | 30.0 h | Q2 |
|-----------|--------|----|

|   |   |
|---|---|
| Enseignants                                 | De Valkeneer Christian-Paul ;   |
| Langue d'enseignement                       | Français  |
| Lieu du cours                               | Louvain-la-Neuve  |
| Thèmes abordés                              | L'enseignement aborde successivement les matières suivantes :<br><ol style="list-style-type: none"> <li>1. le développement socio-historique des systèmes policiers belges;</li> <li>2. les différentes techniques policières, essentiellement dans leurs rapports avec la recherche des infractions et de leurs auteurs;</li> <li>3. les rapports entre les services de police et les autorités;</li> <li>4. l'analyse criminologique des stratégies policières.</li> </ol>  |
| Acquis d'apprentissage                      | Ce cours poursuit plusieurs objectifs :<br><ol style="list-style-type: none"> <li>1. Situer, historiquement, l'organisation actuelle des services de polices belges,</li> <li>2. Comprendre, l'organisation des services de polices et les rapports que ceux-ci entretiennent avec les autorités dont ils relèvent,</li> <li>3. Appréhender les compétences des services de polices et les prérogatives des fonctionnaires de police dans l'exercice de celles-ci, en particulier en ce qui concerne les missions de police judiciaire.</li> </ol> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>   |
| Modes d'évaluation des acquis des étudiants | <b>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</b><br>Examen écrit   |
| Méthodes d'enseignement                     | <b>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</b><br>La méthode d'enseignement est classique, le cours étant donné de manière magistrale. Les exposés sont, illustrés par des exemples concrets et complétés d'une dimension critique intégrant les aspects relatifs à la mise en oeuvre concrète de la norme.  |
| Contenu                                     | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Evolution du système policier belge de 1830 à nos jours,</li> <li>2. La structure du système policier belge <ul style="list-style-type: none"> <li>• La police locale</li> <li>• La police fédérale</li> </ul> </li> <li>3. Les missions des services de police</li> <li>4. La compétence des services police</li> <li>5. Les méthodes d'enquête <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le contrôle d'identité</li> <li>• La fouille des personnes et des véhicules</li> <li>• Le traitement de l'information</li> <li>• Les interrogatoires</li> <li>• Les mesures relatives aux télécommunications</li> <li>• Les méthodes particulières de recherche</li> <li>• Les visites domiciliaires</li> <li>• Les privations de liberté</li> <li>• L'examen et le traitement des traces biologiques</li> <li>• Les saisies</li> </ul> </li> </ol> |

|                              |  |
|------------------------------|--|
|                              | Eu égard au volume, sans cesse croissant, de la matière, seuls les points 1 à 4 sont examinés chaque année. En ce qui concerne les méthodes d'enquête (point 5), un choix est opéré en fonction de l'actualité législative ou jurisprudentielle. |
| Ressources en ligne          | Plusieurs jeux de powerpoints placés sur Moodle.   |
| Bibliographie                | <ul style="list-style-type: none"><li>• C. De Valkeneer, "Manuel de l'enquête pénale", Ed. Larcier, 2005, 2e ed.</li></ul>   |
| Faculté ou entité en charge: | ECRI   |

| <b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b> |        |         |           |   |
|--|--------|---------|-----------|---|
| Intitulé du programme  | Sigle  | Crédits | Prérequis | Acquis d'apprentissage  |
| Master [120] en criminologie   | CRIM2M | 4       |           |  |
| Master [120] en droit  | DROI2M | 5       |           |  |